

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

L'an deux mille treize, le 15 juillet à dix huit heures, les membres du Conseil de Communauté se sont réunis dans la salle de réunion de la Maison de la Vallée sous la présidence de Monsieur LANFRANCHI Michel.

PRESENTS : Mmes CORDIER Fabienne, (arrivée à la question n°4), LOMBARD Jeanine, ISAIA Monique, MAURE Agnès, MM. AUBERT Jean-Pierre, PAYOT Jean-Michel, CUGNET Gérard, BERCHER Francis, LEMAIRE Gilles, OLIVERO Albert, MARTIN Jacques, BAGUE Patrice, TEISSIER Jean-Louis, GILLY Lucien (arrivé à la question n°5), DUNAND Jean-Luc, GRANIER Max, TRON Emile, LOUISON Charles, TIRAN Michel, BEHETS Jan, NICOLAO Michel, BULTEL Jean-Pierre DISSET Jean-Marie, VAGINAY Bruno et GARINO Christian.

EXCUSES : Mme JAUBERT Sylvie et M. PARISIO Raymond.

OBJET : TRAVAUX DE REPRISE DU RESEAU DE TRANSFERT INTERCOMMUNAL, REHABILITATION ET EXTENSION DE COLLECTEURS D'ASSAINISSEMENT SUR LA COMMUNE DE SAINT-PONS - APPROBATION AVANT-PROJET – DEMANDE DE SUBVENTIONS – MODALITES DE CONSULTATION DES ENTREPRISES

VU l'avant projet relatif à la mise en œuvre des travaux d'assainissement suivants :

- Reprise de 1.200 mètres de canalisation sur le réseau de transfert intercommunal visant à améliorer la capacité hydraulique, à réduire les eaux claires parasites et à diminuer les déversements en temps de pluie
- Extension d'environ 450 mètres de collecteur d'assainissement pour desservir un lotissement de 16 habitations actuellement en assainissement autonome semi-regroupé non conforme.
- Réhabilitation d'environ 1200 mètres de collecteur d'assainissement sur plusieurs zones générant des intrusions d'eaux claires parasites permanentes

Le Conseil de Communauté,
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité des membres présents

- o **APPROUVE** l'avant projet qui lui est présenté,
- o **SOLLICITE** pour aider à son financement, des subventions les plus élevées possibles,
- o **ADOpte** le plan de financement prévisionnel de ces travaux, qui compte tenu des subventions escomptées pourrait s'établir comme suit :

<u>DEPENSES</u>	750 000.00 € HT
✓ Réhabilitation réseau transfert (zones industrielle et commerciale)	518 000.00 € HT
✓ Extension collecteur (lotissement Claux de Lara)	72 000.00 € HT
✓ Suppression eaux claires parasites (ZA Les Graves, bas de la Frache, les Cordeils et les Jourdans)	160 000.00 € HT

RECETTES

- Subvention Département		203 400.00 €
✓ Réhabilitation réseau transfert	30 %	155 400.00 €
✓ Suppression eaux claires parasites	30 %	48 000.00 €
- Subvention Agence de l'Eau		203 400.00 €
✓ Réhabilitation réseau de transfert	30 %	155 400.00 €
✓ Suppression eaux claires parasites	30 %	48 000.00 €
- Autofinancement CCVU		343 200.00 €
✓ Réhabilitation réseau de transfert	40 %	207 200.00 €
✓ Extension collecteur	100 %	72 000.00 €
✓ Suppression eaux claires parasites	40 %	64 000.00 €

- **DECIDE** de lancer une consultation par voie de marché à procédure adaptée,
- **AUTORISE** le Président à lancer la consultation nécessaire et à signer les marchés à intervenir,
- **DIT** que les crédits nécessaires à la réalisation de cette opération (tant en dépenses, qu'en recettes) sont prévus dans la décision modificative n°2 au budget annexe assainissement votée au cours de la même séance.

Ainsi fait et délibéré en séance les jour, mois et an que ci-dessus.
Pour extrait certifié conforme,

Le Président,
M. LANFRANCHI

